

6 juin 2010

Élection Montréal

ville.montreal.qc.ca/election

ÉLECTION PARTIELLE • DIMANCHE 6 JUIN 2010

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Élection partielle

Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Je, soussigné, président d'élection, donne aux électeurs de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, l'avis suivant :

1. Le poste de maire d'arrondissement et conseiller de la ville de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles est ouvert aux candidatures.
2. Le formulaire de déclaration de candidature est disponible au Bureau du président d'élection, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal, ainsi qu'au bureau d'élection de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, 7380, boulevard Maurice-Duplessis, Montréal, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Ce formulaire est également disponible sur le site Internet ville.montreal.qc.ca/election.
3. Si plus d'un candidat pose sa candidature à ce poste, un scrutin sera tenu le dimanche 6 juin 2010, de 10 h à 20 h. De plus, le dimanche 30 mai 2010, un vote par anticipation sera tenu de midi à 20 h.
4. J'ai nommé Normand Moussette et Emmanuel Tani-Moore à titre de secrétaires d'élection.
5. J'ai nommé Dany Barbeau à titre d'adjointe au président d'élection habilitée à recevoir toute déclaration de candidature.

Toute déclaration de candidature à ce poste devra être produite au Bureau du président d'élection, ou au bureau d'élection de l'arrondissement, **entre le 23 avril et le 7 mai 2010, de 8 h 30 à 16 h 30.**

Montréal,
le 20 avril 2010

Yves Saindon, avocat
Président d'élection

514 872-VOTE (8683)
ville.montreal.qc.ca/election